

FRANCOPHONIE

ORGANISMES FRANCOPHONES RAPHAËL FREYNET S'ACCROCHE À LA PRÉSIDENCE DU RAFA

Au terme d'un vote serré, vendredi le 19 juin, Raphaël Freynet a été réélu à la présidence du Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA) pour un troisième mandat de deux ans, son dernier.

Simon-Pierre Poulin
Journaliste Le Franco

La présidence du RAFA est généralement nommée sans opposition. Si la tenue de scrutin cette année sort de l'ordinaire, l'exercice est de bon augure selon Joël Lavoie qui supervisait la procédure. « C'est sain d'avoir ces élections, a-t-il lancé. C'est sain de voir que les gens veulent s'impliquer. C'est que votre organisation est en santé ».

En visioconférence, le président sortant croisait le fer avec Isabelle Cliche, une artiste multidisciplinaire, membre du RAFA depuis 5 ans. Invitée à défendre sa candidature, celle dont les talents de chanteuse ont été découverts à Polyfonik a souligné son expérience comme femme d'affaires, son expertise en comptabilité, en gestion d'événement et en marketing.

Raphaël Freynet a quant à lui remporté le scrutin après avoir vanté son bilan à la présidence de l'organisme où il siège depuis 2016. Juste avant le vote, il n'a pas caché les importants défis auxquels fait face le secteur artistique en 2020. Il constate notamment une instabilité des organismes, l'incertitude entourant la poursuite de certaines activités dans le contexte de la pandémie de COVID-19 de même que la tendance du gouvernement provincial à sabrer les budgets dans la culture.

Résilient, il entend développer l'offre de l'organisme particulièrement dans le sud de la province. L'auteur-compositeur-interprète estime aussi qu'il est prioritaire de renforcer les liens avec les anglophones et les francophiles. Enfin, il souhaite que son organisme poursuive des initiatives en matière de diversité.

La singularité du monde artistique

D'ailleurs, dès l'élection terminée, un vif échange s'est animé au sujet du mouvement Black Lives Matter et de la façon dont le RAFA devait se positionner. Certains ont applaudi la prudence et le

recul de l'organisation, estimant que le débat dépasse largement l'actualité du moment et que la précipitation n'apporterait rien.

Un consensus se dégage : une discussion de fond s'impose. Tous les organismes francophones à la même table? Pas si vite! Chaque secteur doit faire sa propre introspection, plaide Joëlle Kacou de l'Unithéâtre. Peu importe la suite, pour Mohamed Kourouma, « il faut absolument prendre en considération la singularité du monde artistique » dans la réponse à cet enjeu de société.

Au final, l'échange sur le mouvement Black Lives Matter, soumis à l'ordre du jour par Éric Doucet, aura généré plus d'échanges que le vote même de la présidence. Ce dernier a d'ailleurs accepté un nouveau mandat de deux ans au CA de l'organisme comme représentant chanson-musique. Il travaillera de concert avec trois nouvelles recrues : Ivan Touko (danse), Virginie Rainville (arts visuels) et Vincent Forcier (théâtre).

Raphaël Freynet est président du RAFA depuis 2016. (Archives)



PROVINCIAL

RAPPORT BUDGETAIRE DE L'AFA « REPORTER, C'EST COUPER »

En mai dernier, l'AFA (Alberta Foundation for the Arts) annonçait le report des subventions pour les artistes. Généralement octroyées le 1er mars, cette année elles seront accordées le 2 septembre. Bien que cette annonce parle seulement de report et non d'élimination de ces sources de revenus pour les artistes, la communauté artistique éprouve certaines craintes et déceptions.

Méloïde Charest
Journaliste Le Franco

La raison évoquée? La Covid-19, bien sûr. La pandémie rend certains projets artistiques prévus, «non viables», comme le résume, Raphaël Freynet, réélu vendredi président du Regroupement des artistes francophones de l'Alberta (RAFA).

Le 28 mai dernier, des artistes se sont regroupés devant l'Assemblée législative pour protester contre cette décision. Bien que ni le RAFA ni Raphaël Freynet étaient présents sur les lieux, le

regroupement et son président soutiennent le mouvement.

Elles servent à quoi ces subventions?

Les subventions représentent une source importante durant tout le processus de la mise en marché des œuvres artistiques. Celles de l'AFA représentent, parfois, «une très grande part du financement de projets pour certains», précise «le fils des prairies canadiennes», comme il se décrit sur le site du Regroupement.

Les conséquences de ce report budgétaire seraient majeures. Selon lui, certains artistes ne pourraient tout simplement plus travailler. Bien que les musiciens se réinventent à travers des prestations sur les réseaux sociaux, les projets musicaux sont «de gros projets avec plusieurs axes et sources financières», précise Raphaël Freynet. Pour lui, «Reporter, c'est couper».

Auteur-compositeur-interprète, il se remémore, l'importance de la contribution financière de

l'AFA et des autres bailleurs de fonds dans la mise en marché de son premier album, en 2011. Le monde à voir.

Coupe budgétaire de 5 % au sein de l'AFA

L'Edmontonien d'adoption désire tout de même «apporter des nuances» à sa position. Il comprend que l'AFA a pris «une décision difficile» et ce, dans un court laps de temps. Il rappelle que le financement de la Fondation a été amputé de 5 %. Mais «où les coupures ont eu lieu?» Une question que Raphaël Freynet se pose et qui reste sans réponse.

Selon lui, cette décision contraste avec celles des autres bailleurs de fonds et celles des autres provinces. Ces derniers injectent plus de financement en ces temps difficiles. Par exemple, le Québec a annoncé, début juin, un plan de relance de l'industrie culturelle de 400 millions de dollars.

Le manque de communication et de consultations entre l'AFA et les artistes a été soulevé durant

l'entretien téléphonique accordé au Franco : «On a de la misère à se sentir appuyer», déclare le président. Selon lui, ce manque de communication nuit à l'exécution d'un travail efficace et cohérent entre regroupements, fondations et artistes.

Conséquences économiques

Toujours selon lui, les conséquences de ce report budgétaire vont au-delà des impacts financiers qui touchent directement les artistes. Cette décision vient faire de l'ombre sur les arts. L'industrie musicale, qui permet un rayonnement de la province à travers le Canada et à l'international, sera affectée.

Le Franco-Manitobain, installé en Alberta depuis plusieurs années, explique les effets économiques positifs des investissements publics dans les arts. «De façon générale, tout investissement dans la culture crée un effet multiplicateur au niveau de la croissance économique et du nombre d'emplois dans la province».

L'AFA, qui relève du ministère de la Culture, du Multiculturalisme et du Statut des Femmes de l'Alberta, affirme que les artistes qui ont commencé leurs activités liées à leur projet peuvent tout de même déposer leurs plans de travail pour bénéficier d'une subvention. «Les artistes peuvent soumettre à nouveau leurs projets même si les activités ont commencé avant la nouvelle soumission», peut-on lire sur son site internet.

Il indique également que «les candidats sont fortement encouragés à mettre à jour et/ou à réviser les descriptions de projet afin de refléter la manière dont ils abordent les impacts de la pandémie COVID-19 sur la réussite de leurs projets».